

-R.A.H.-
RESIDENCE DU RUANDA.

TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

ASTRIDA , le 7 Mars 1956.-
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N°

1087



Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

A Monsieur le Juge Président
du Tribunal de Centre
à NGOMA.-

Activité Tribunal
de Centre.-

E. 121n j.

Monsieur le Juge Président,

Comme suite à votre rapport de l'activité du Tribunal de Centre durant le mois de février 1956, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la liquidation de rien que 13 affaires durant le mois dénote une activité tout à fait insuffisante du Tribunal de Centre, alors que vous avez encore en litige à la fin du même mois 15 affaires non jugées. Je compte sur vous pour r-edresser la situation et faire montre de plus d'activité.

Pour l'Administrateur de Territoire, en rte;
L'Administrateur Territorial Assistant,
A. GILLET.,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. Gillet".

Astrida, le 3 Mars 1956

Rapport mensuel du mois de Février 1956
Tribunal de C.E.C.

- 1) Affaires en litiges le 1 Février 1956.....I7
n°566-593-599-606-608-617-619-621-622-623-625-627-628-629-631-632-633.
- 2) Affaires inscrites en Février 1956.....II
n°634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644.
- 3) Affaires tranchées en Février 1956.....13
n°619-621-623-625-628-631-632-633-634-635-636-640-639.
- 4) Affaires en litiges le 1 Mars 1956.....15
n°566-593-599-606-608-617-622-627-629-637-638-641-642-643-644.

Juge: Gasacyoya J.B.

Greffier Nyilingango L,

